

# Compte rendu du Conseil Municipal Séance du 29 Octobre 2013

Convocation du 22 Octobre 2013

Conseillers en exercice : 19

L'an deux mil treize, le vingt neuf octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune d'Yvrac assemblé en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Claude CARTY, Maire

**Présents :** Monsieur Claude CARTY - Monsieur Jean-Claude IZAC – Monsieur Claude MAURY - Monsieur Jean-Jacques OP de BEECK - Madame Chantal TAILLARDAS Adjointes - Mademoiselle Marie-Pierre BALADE - Monsieur Francis DANG - Monsieur Bernard de la NOE Conseillers Délégués - Madame Annie BERNADET - Monsieur Francis BOBULSKI – Madame Sylvie BRISSON - Madame Sandrine GATIPON-BACHETTE - Madame Marguerite JOANNE - Monsieur Denis PASCAL - Madame Mireille PEBEYRE - Monsieur Richard PLAIRE - Monsieur Alain SEBRECHT

**Absente excusée :**

Madame Sylvie ROUX

**Absent**

Monsieur Francis DORLIAT

**Secrétaire de séance :**

Madame Marguerite JOANNE

**ORDRE DU JOUR :**

**I – DELIBERATIONS**

- 01.08.2013 - Créations au tableau des effectifs
- 02.08 2013 - Tarifs semaine sport vacances
- 03.08.2013 - Tarifs animations jeunes
- 04.08.2013 - Désignation maîtrise d'œuvre pour travaux mairie et école maternelle

**II - INFORMATIONS - QUESTIONS DIVERSES**

- Présentation nouveau Directeur Général des Services

**Adoption du Procès-verbal de la séance du 23 Septembre 2013**

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé à l'unanimité.

**▲ Délibération 01.08.2013**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que :

- . Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- . Vu les décrets 87-1107 et 87-1108 du 3 décembre 1987 modifiés relatifs à la rémunération et à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C,

. Vu l'avis de la commission personnel en date du 18 juin 2013,  
Le Conseil Municipal décide :

- La création au tableau des effectifs de la commune à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2013 (en remplacement d'emplois contractuels) de :
  - 1 poste d'adjoint du patrimoine à temps complet
  - 4 postes d'adjoints techniques à temps complet
  - 6 postes d'adjoints d'animation à temps complet
  - 1 poste d'adjoint administratif à temps non complet : 25 heures par semaine

Madame JOANNE souhaite avoir une vision globale des effectifs avec la présentation d'un tableau des effectifs.

Monsieur le Maire lui indique que celui-ci sera joint à la présente délibération.

Ces propositions sont votées par l'ensemble des membres du Conseil Municipal et le tableau des effectifs s'établit au 1<sup>er</sup> décembre 2013 comme suit :

<b>PERSONNEL TITULAIRE</b>					
Dénomination	Catégorie	Nbre	durée	Nbre/h	Pourvu

#### ADMINISTRATIF

Directeur Général des services	A	1	Temps complet		01/01/2014
Attaché Principal	A	1	Temps complet		1
Adjoint administratif principal	C	1	Temps complet		1
Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	Temps complet		1
Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	Temps incomplet	25 heures	1

#### TECHNIQUE

Agent de maîtrise principal	C	2	Temps complet		2
Agent de maîtrise	C	1	Temps complet		1
Adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe	C	1	Temps complet		1
Adjoints techniques	C	10	Temps complet		9

#### CULTUREL

Assistant de conservation principal	B	1	Temps complet		1
Adjoint du patrimoine	C	2	Temps complet		2

#### ANIMATION

Adjoint d'animation	C	7	Temps complet		6
---------------------	---	---	---------------	--	---

#### SANITAIRE ET SOCIAL

ATSEM	C	1	Temps complet		1
-------	---	---	---------------	--	---

### PERSONNEL NON TITULAIRE

#### CULTUREL

Dénomination	Catégorie	Nombre	durée	Nbre/h	Pourvu
Directrice école danse	CDI	1	Temps complet		1
Directrice école musique	CDI	1	Temps complet		1
Professeurs musique et danse	CCD	12	Vacataires		11

## ANIMATION

Dénomination	Catégorie	Nombre	durée	Nbre/h	Pourvu
Animatrice RAM	CDI	1	Temps non complet	13 H 45	1
Animateur	CDD	1	vacataire		1

## PERSONNEL SOUS CONTRATS AIDES

Dénomination	Catégorie	Nombre	durée	Nbre/h	Pourvu
CAE	CDD	4	Temps non complet	24 H	2
EMPLOI D'AVENIR	CDD	4	Temps complet		3

### ▲ Délibération 02.08.2013

Monsieur l'Adjoint indique que pendant les vacances scolaires sont organisées des semaines sport vacances et qu'il convient d'en fixer le tarif.

Il propose :

- 30,00 € par enfant pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 12 000,00 €
- 40,00 € par enfant pour les familles dont le quotient familial est supérieur à 12 000,00 €

Après cet exposé les tarifs tels que proposés sont votés à l'unanimité et applicables pour l'année scolaire 2013/2014.

### ▲ Délibération 03.08.2013

Monsieur l'Adjoint expose aux membres du Conseil Municipal le projet des après-midi récréatifs encadrés proposé aux jeunes de 12 à 17 ans pendant les vacances scolaires.

Il précise qu'il convient d'en fixer le tarif et propose :

- 8 € pour les après-midi récréatifs encadrés pour les 12 – 17 ans

Après cet exposé les tarifs tels que proposés sont votés à l'unanimité et applicables pour l'année scolaire 2013/2014.

### ▲ Délibération 04.08.2013

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les travaux d'aménagement du nouveau central téléphonique ainsi que les travaux à l'école maternelle.

Il précise qu'il convient de confier la maîtrise d'œuvre de ceux-ci à un architecte.

Après examen des différents devis, il propose de confier cette maîtrise d'œuvre :

Michel MOGA Architecte DEP2  
24 Rue des Argentiers  
33000 BORDEAUX

pour un montant de : 4 500,00 € HT soit 5 382,00 € TTC

## II – INFORMATIONS – QUESTIONS DIVERSES

- **Monsieur le Maire** indique que l'acte de vente entre Mr LAPIERRE et le Conseil Général a été signé. De ce fait une réunion avec le service aménagement est prévue le 20 novembre pour examiner le projet d'aménagement du secteur des Tabernottes. Il rappelle que le financement des travaux s'établit à 2/3 pour le Conseil Général, 1/3 pour la Commune.
- **Monsieur MAURY** fait le compte rendu du chantier du pôle culturel. Il expose que suite à l'importance inondation du bâtiment consécutive à la chute du cumulus situé dans les vestiaires de l'école de danse, un retard pour l'achèvement des travaux d'environ deux mois est à prévoir. Après le passage de l'expert il faudra changer placard, plinthes, cloisons.

- **Madame BALADE** indique que les 29 et 30 novembre aura lieu la collecte nationale de la banque alimentaire. Un véhicule communal comme chaque année acheminera les produits collectés à Bordeaux.  
Elle expose également que le repas des Aînés a lieu au château Lafitte et il est précédé de la visite du château et d'une dégustation.  
Les colis de Noël seront distribués le 6 décembre, il conviendra d'aller les chercher le 5 après-midi.
- **Monsieur de La NOË** indique que les travaux du sol du gymnase seront terminés le 30 octobre et qu'en raison du séchage le gymnase sera indisponible jusqu'au 30 octobre.
- **Madame BERNADET** indique qu'à ce jour, 13 exposants sont inscrits pour le marché gourmand de Noël du 7 décembre.
- **Monsieur BOBULSKI** indique quelques changements dans le choix des essences pour l'aménagement de la place de la médiathèque. Il demande également que les ronds-points soient désherbés.  
Il s'interroge sur les annonceurs du stade car certaines entreprises présentes semblent ne plus exister. Monsieur de La NOË, délégué au sports se renseigne.
- **Monsieur PLAIRE** se dit surpris que des travaux de voirie aient été réalisés entre l'avenue de la Garonne et l'avenue de Blanzac. L'angle droit à ce croisement augmente les difficultés pour tourner.  
Madame TAILLARDAS approuve cette remarque. Monsieur le Maire précise que ces travaux prévus initialement ont été réalisés dans le cadre des crédits du marché voirie car certains travaux prévus ont eu un coût inférieur.  
De plus il indique qu'à vitesse réduite ce croisement se négocie correctement.
- **Monsieur PLAIRE** demande que soit également posée une poubelle sur la raquette au lotissement Ruisseau du Moulin.  
Il informe également que le restaurant de l'aéroclub ouvre le 12 novembre.
- **Madame JOANNE** demande que soit installé un cendrier extérieur à la salle des fêtes et que les poubelles extérieures sont hors d'usage et qu'elles doivent être remplacées.
- **Monsieur SEBRECHT** indique que le nouveau schelter sera installé angle chemin de Mirefleurs, Avenue de Techenev permettant des meilleures liaisons internet.
- **Monsieur le Maire** indique que les containers ont été enterrés sur le parking de l'église ; ils pourront être utilisés dès que les travaux seront terminés.  
Il précise que l'avenue de Blanzac pourra être empruntée pour les cérémonies du 11 novembre mais seulement pour le cortège à pied.
- **Madame TAILLARDAS** indique qu'elle a reçu plusieurs courriers des meilleurs ouvriers de France qui remercient pour l'organisation et l'accueil qui leur a été réservé lors de l'exposition.

La séance est levée à 22 H.

## **Récapitulatif des délibérations**

### **I – DELIBERATIONS**

01.08.2013 - Créations au tableau des effectifs

02.08 2013 - Tarifs semaine sport vacances

03.08.2013 - Tarifs animations jeunes

04.08.2013 - Désignation maîtrise d'œuvre pour travaux mairie et école maternelle

### **II - INFORMATIONS - QUESTIONS DIVERSES**

- Présentation nouveau Directeur Général des Services